



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Renforcement des contrôles de
transports routiers en Nouvelle-Aquitaine**

Bordeaux, le 5 juin 2020

Depuis la fin du confinement, la reprise de l'activité et du trafic routier ont engendré des tensions dans le secteur, propices au développement d'une concurrence déloyale et à des pratiques susceptibles de menacer la sécurité routière, l'équilibre économique des entreprises et la protection des salariés.

Pour assurer le respect des règles de saine concurrence entre les entreprises et faire appliquer la réglementation sociale européenne, notamment le respect des temps de repos et de conduite, l'État – DREAL* – multiplie les contrôles de transports routiers en Nouvelle-Aquitaine, en priorité pour les poids lourds et les véhicules utilitaires légers non résidents.

Ces contrôles se font dans le respect des conditions de sécurité sanitaire ; chaque contrôleur ayant été doté d'équipements de protection adaptés.

Plusieurs opérations de contrôle sont programmées en Nouvelle-Aquitaine tout au long du mois de juin sur l'ensemble des axes, en coordination avec les forces de l'ordre, ainsi que sur les quais de chargement et déchargement.

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement